

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021**

**DELIBERATION N°2021.00467**

**DISPOSITIF INTEGRE POUR L'INNOVATION- D2IN - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE FINANCEMENT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 19 novembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 59

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 63

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Vincent BONY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,  
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Kamel BOUCHOU, Mme Frédérique CHAVE, M. Philippe DENIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOQCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT

**Secrétaire de Séance :**

Mme Siham LABICH

Le 01 décembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20211125-D20210046710

DATE D'AFFICHAGE :01 décembre 2021

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 25 NOVEMBRE 2021**

### **DISPOSITIF INTEGRE POUR L'INNOVATION- D2IN - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE FINANCEMENT**

La loi NOTRe confère aux Régions la compétence du développement économique et la mission d'organiser les interventions des collectivités et de leurs groupements en la matière. La Région Auvergne-Rhône-Alpes a établi à cette fin un Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) qui fixe le cadre de ces différentes interventions. Ainsi, la Région est seul compétente à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour définir les régimes d'aides et décider de l'octroi des aides aux entreprises régionales.

Face aux enjeux de l'économie de la connaissance, un territoire tel que celui de Saint-Etienne Métropole doit être en capacité de susciter en lien avec sa politique dans les domaines de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation, des créations et projets de développement d'entreprises dans ses domaines « leaders » tels que l'ingénierie santé, les procédés avancés de fabrication et le numérique qui permettront de générer les sociétés à fort potentiel et les « pépites » de demain, tout en ayant une approche transversale autour du design et du développement durable.

Bpifrance Financement finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance Financement les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France et Coface, et dans leurs projets d'innovation. Bpifrance Financement exerce ces missions à l'exclusion du financement en fonds propres, opéré par Bpifrance Investissement.

Saint-Etienne Métropole et Bpifrance Financement travaillent ensemble depuis plusieurs années afin d'aider les entreprises du territoire à se créer et se développer. Considérant ce premier bilan d'activité positif, les partenaires ont décidé en 2016 de mettre en place un dispositif d'aide à l'innovation commun (dit Dispositif Intégré pour l'INnovation- D2In), et ce, afin de poursuivre et d'amplifier cet accompagnement.

Ce dispositif propose aujourd'hui une palette plus large d'outils de financement (subvention, avance récupérable et prêt à taux zéro innovation), en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il a maintenant fait ses preuves en permettant d'accompagner 40 projets pour un montant global d'environ 4 M€ avec une prévision d'environ 1 200 emplois créés à termes.

Compte tenu de ce bilan, il est proposé de reconduire, pendant 3 ans, la convention de partenariat entre Saint-Etienne Métropole et Bpifrance Financement qui s'inscrit dans la convention cadre signée par Saint-Etienne Métropole et la Région Auvergne Rhône-Alpes en date du 20 novembre 2017, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique et d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le projet de convention triennale entre Saint-Etienne Métropole et Bpifrance Financement,**
- **autorise Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer ces avenants et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de ces affaires,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées en investissement au budget Innovation-numérique SUFLI-INUM de l'exercice 2021 et suivants.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

**Gaël PERDRIAU**